

JE CHANGE MES COMPORTEMENTS et j'y gagne !

La Communauté urbaine de Dunkerque met en place
le programme Éco-Gagnant.

Le principe est simple :

JE CHANGE = mon foyer modifie ses comportements
dans différents domaines :

- **mobilité** (incitation à l'utilisation du bus gratuit, du vélo pour me déplacer)
- **déchets** (réduction des déchets, encouragement à la réutilisation)
- **habitat** (accompagnement aux travaux de rénovation énergétique)
- **eau** (incitation à boire l'eau du robinet, à récupérer et utiliser les eaux pluviales) ;

LA PLANÈTE Y GAGNE = ces changements sont bénéfiques pour l'environnement ;

J'Y GAGNE = ces éco-gestes contribuent à réduire mes factures.



Création : MarineCom - Dunkerque

JE RÉCUPÈRE L'EAU DE PLUIE et j'y gagne !



**AVEC RÉCUP'EAU,
JE BÉNÉFICIE D'AIDES DE 25 À 2 500 €*
SUIVANT LE DISPOSITIF MIS EN PLACE.**

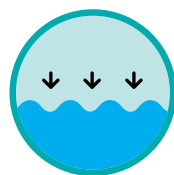
Plus d'infos sur :

communaute-urbaine-dunkerque.fr



LA PLUIE, N'EN PERDONS PAS UNE GOUTTE !

> DES AVANTAGES ÉCOLOGIQUES :



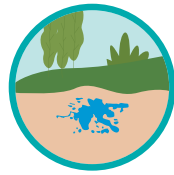
Préservation
des ressources
en eau des rivières
et des nappes
phréatiques.



Économies d'énergies
nécessaires au captage,
au traitement et
au transport de l'eau.



Ressource locale
directement
disponible sur place.



Diminution
du ruissellement
et des inondations.



Développement
de la flore et donc,
de la faune.

> DES AVANTAGES ÉCONOMIQUES ET PRATIQUES :



Limitation de
la consommation
d'eau potable.



Économies
sur la facture
d'eau.



Disponible,
même en cas
de restriction
liée à la sécheresse.



Embellissement
du cadre de vie
(beau terrain, belles
pelouse et végétation).

JE GÈRE LES EAUX DE PLUIE CHEZ MOI, et j'y gagne !

Tel est le défi lancé par la Communauté urbaine de Dunkerque avec le dispositif Éco-Gagnant.

À travers ses politiques publiques et pour participer à la lutte contre le dérèglement climatique, la collectivité entend faire gagner le citoyen sur tous les fronts : son pouvoir d'achat, sa santé et son cadre de vie.

Avec des gestes simples et quotidiens, chacun peut agir considérablement sur la gestion des eaux de pluie et, ainsi, réaliser des économies.

Dans le cadre d'Éco-Gagnant, la Communauté urbaine de Dunkerque propose 3 aides au changement de comportement pour les logements situés sur le territoire de la CUD, occupés à titre de résidence principale, jardins partagés, familiaux et associatifs :

> UNE AIDE À L'ACQUISITION D'UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

Pour les propriétaires occupants, bailleurs et locataires, sur fourniture d'un justificatif d'achat dans un commerce du territoire de la CUD et dans limite de 2 équipements par habitation.

Montants de l'aide	25 €	40 €	65 €
Volume du récupérateur d'eau de pluie	200 à 300 litres	301 à 600 litres	> 600 litres

> UNE AIDE À LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ ET DE FAISABILITÉ DE RÉCUPÉRATION DES EAUX DE PLUIE

Pour les propriétaires occupants et bailleurs de logements construits avant le 30 mars 2017.

Une aide forfaitaire de 300 € pour la réalisation d'une étude permettant : une estimation des surfaces imperméabilisées, une estimation du volume d'eaux pluviales pouvant être récupérées (via la mise en place d'une cuve enterrée par exemple), 2 à 3 essais d'infiltration.

> UNE AIDE AUX TRAVAUX LIÉS À L'INFILTRATION ET AU STOCKAGE ENTERRÉ DES EAUX DE PLUIE

Pour les propriétaires occupants et bailleurs de logements construits avant le 30 mars 2017 (un logement post 2017 peut toutefois bénéficier de l'aide à l'installation d'une cuve enterrée de récupération).

Une subvention maximale de 2 000 € correspondant à 80 % du montant des travaux (plafond de 15€/m² de surface imperméabilisée déconnectée).

Complément de 500 € pour la mise en place d'une cuve enterrée d'une capacité minimale de 3 000 litres et son raccordement à certains équipements de la maison.

Règlements complets et conditions sur :
communaute-urbaine-dunkerque.fr



Je gère l'eau de pluie chez moi et j'y gagne !



Récupérer et gérer les eaux de pluie sur son terrain (au lieu de les évacuer par les tuyaux au réseau public) **vous assurent non seulement des économies mais aussi un cadre de vie plus vert et plus agréable.**



Au fond du jardin

En cas de fortes pluies, l'eau est retenue dans les parties basses du jardin contre un petit modelé de terre. La fine couche d'eau s'infiltre dans l'herbe. Dans les heures qui suivent la pluie, le sol aura tout absorbé.

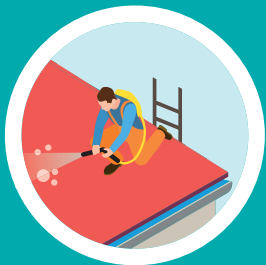


Éviter de polluer l'eau

Les produits de démaoussage des toits et murs s'accumulent dans mon jardin. Ils sont toxiques pour les plantes et les animaux aquatiques.

Je traite mon toit le moins souvent possible.

Après traitement, je déconnecte le récupérateur d'eau pour les prochaines pluies.



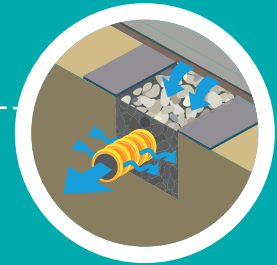
Les creux naturels

Le terrain, légèrement creux à cet endroit, capte plus d'eau, rendant la pelouse plus verte.



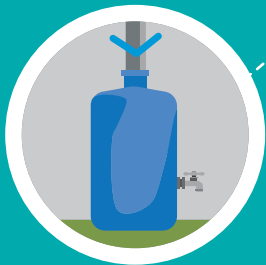
Une tranchée drainante

Linéaire et peu profonde, c'est un ouvrage qui permet de stocker et d'infiltre progressivement les eaux pluviales dans le sol.



Au potager

Le sol du potager, plein de vie (grâce au compost ajouté et au paillage le protégeant) **est très perméable** et peut absorber beaucoup d'eau.



Un récupérateur aérien d'eau de pluie

Positionné en descente de gouttière, le récupérateur est un réservoir de quelques centaines de litres qui sert à constituer une réserve d'eau de pluie permettant notamment l'arrosage des plantes et du potager. Quand il est plein, il se déverse dans le jardin qui infiltre le surplus d'eau.

Une cuve enterrée de récupération d'eau de pluie

Ouvrage préfabriqué en béton ou en plastique, la cuve permet de constituer une réserve d'eau issue de la toiture pour être utilisée en intérieur (eau des toilettes, lavage sol et linge sous certaines conditions de filtration) et extérieur (arrosage jardin).



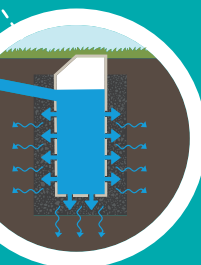
Des sols perméables dans les allées

Les matériaux perméables laissent l'eau s'infiltre dans le sol dans une allée de jardin ou une entrée de garage (ex. pavés à joints élargis, pavés poreux, enrobé poreux, dalles engazonnées...). Attention, ce sol infiltre également les produits désherbants. Je privilégie alors les méthodes alternatives comme l'eau chaude.



Un massif de fleurs

La forme creuse du massif permet de retenir l'eau qui s'infiltre dans les prochaines 24h.



Un puits d'infiltration

C'est un dispositif qui permet de stocker et d'infiltre les eaux pluviales issues des toitures et surfaces imperméables. Dimensionné suivant les besoins et la capacité d'infiltration du terrain, il est constitué d'un trou de diamètre et de profondeur variables.